

VOYAGE A VIENNE.

(2^e ARTICLE) (1).

Et cependant je suis à Vienne !...

comme dit Béranger.

Aussitôt que j'eus mis pied à terre sur les *prés fleuris qu'arrose...* le Danube, je me rappelai que je devais ma première visite à la police autrichienne : voyage obligé. Elle me démontra que je lui devais en outre *deux florins*, je crois, pour je ne sais quelle autorisation ou permis de séjour. C'est mettre un impôt sur l'air respirable, comme les anciens Romains : *pro haustu aeris* ; mais je me dis qu'après tout on peut bien faire payer l'air qu'absorbent les poumons en Autriche, quand, en France, nous payons pour recevoir le jour par nos fenêtres ! Chaque pays a ses usages et ses impôts. Heureux encore qui peut respirer à son aise et voir clair en toutes choses, en payant bien !

(1) Voir la livraison 144, décembre 1846, tom. XXIV, p. 468.